

TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



Donzy-le-Pré (v. 1830) - Sceau de Mahaut de Courtenay



CHÂTELLENIE DE LA MARCHE — HORS DONZIAIS

LA MAISON-FORT

(ANCIENNE PAROISSE DE MUNOT, LA MARCHE)



La Maisonfort était un fief relevant du Prieuré de La Charité situé dans la commune de La Marche, dans un site de plaine, au bord du ruisseau de Munot, aussi appelé la Douceline.

Un pavillon d'entrée (XVème siècle ?) avec machicoulis, accosté d'une tour-escalier ronde, et d'une tourelle en encorbellement, subsiste ; un pont dormant ayant remplacé le pont-levis. Des restes de fossés forment un quadrilatère.

1/ Yves GRENE

Sgr de la Pointe – *voir cette notice* –

Peut-être le premier à qui le fief de la Maisonfort aurait été inféodé par les moines de La Charité ?

X Marie de BŒUF

2/ Henriette GRENE (1500 – 10 déc 1544)

X 30 jan 1518, La Charité, **Hugues (ou Pierre) CHALUDET (+ 1539)**

Issu des sires de Chaslus, comme la citation ci-dessous l'accréditerait si elle était vérifiable, ou plus probablement d'une famille bourgeoise de La Charité ?

Citation sur Roglo : « En 1646, il existait derrière l'église Notre Dame, tenant à la chapelle du nom de Jésus, au lieu appelé autrefois le cimetière des Renforts, une plaque d'airain avec l'inscription suivante : "Ici git noble écuyer Pierre de Chaslus, dit Challudet, fils de très noble chevalier Lyonnet, seigneur de Chaslus en Auvergne, et d'Antoinette de Cébazat, sa femme, lequel trépassa, lenovembre 1539 ; comme aussi git en ce lieu Henriette Grené, femme dudit escuyer, laquelle trépassa le dixième de décembre 1544 (Guillaume Chaludet leur fils a fait mettre cet airain. Priez Dieu pour leurs âmes) ».

Epigraphie Héraldique (Sornay) : « Les Tenon sont fort connus au point de vue héraldique... Ils ont dû cette notoriété à leur alliance avec un sieur Pierre Challudet, trésorier de France en la généralité d'Orléans, personnage fort vaniteux qui, issu d'une famille bourgeoise de La Charité-sur-Loire et fils d'un riche maître de forges, fit imprimer, en 1646, une généalogie de sa famille, qu'il rattachait à la maison de Chalus, d'Auvergne, frappa des jetons à ses armes et à celles de ses deux femmes, et fit mettre, dans tous les armoriaux du temps, son blason et ceux de ses parents et alliés. »

D'où :

- **Guillaume, qui suit**
- Claudine X Pierre Guillaume

3/ Guillaume CHALUDET

Sgr de Magny par all. (?) ; Capitaine du château de Cosne pour le duc de Nevers (lettres patentes du 20 février 1539). Il fut aussi maître de forges.

X 11 fév 1539, **Marguerite des GENTILS** (*filie de Guillaume, sgr de Magny et de Françoise de Piat*)

D'où :

- **Guillaume, qui suit**
- **Pierre, branche de St-Léger le Petit, puis de Liffermeau, qui suivra en 4bis**
- Marie X N. Monier, sgr d'Eschaffaut
- Philiberte X Jacques Verneson, sg du Pont

4/ Guillaume II CHALUDET

Eyr, sgr de Maison-Fort

X **Jacquette HENNEQUIN** (*filie de Nicolas et de Jeanne Hudot*)

D'où :

- **Guillaume, qui suit**
- Marie X Jean Gaddes, sgr de Ruel, conseiller, élu pour le roi en l'élection de Gien¹
- Marguerite, dame de **Voluray** X Etienne Pornir

5/ Guillaume III CHALUDET

Sgr de Maison-Fort

X 1608, **Simonne de VAUX** (*filie de Jacques, md à La Charité, sgr de la Confesserie et de Cremin ou Cramain ; et de Catherine Peigné*)²

D'où :

- **Guillaume, qui suit**
- *Jacquette* X Pierre Gascoing, sgr de Cariot, d'où post.
- Anne

1 D'une famille bourgeoise de Gien, cité sous ce titre dans « *Le testament du Général des Finances Pierre de Chaseray* » par le baron de Fumichon (in « *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre* », 1927) ; **Nota** : **Marie Gaddes** X Jean Chaseray, procureur à Gien, père du Général des Finances ; **Isabeau Gaddes** X Jacques Duchon, Seigneur de Maizières en Sologne, Avocat du Roi au Siège Présidial d'Orléans, Maître des Eaux et Forêts du Comté de Beaugency, mère de Marie Duchon X Louis Monnot, sgr de Mannay – voir cette notice -

² Nota : sa sœur Jacquette de Vaux X Jean III Le Bourgoing, sgr de la Douée et de Chaillant ; sa sœur Marie de Vaux épouse François Robert, sgr de Pesselières, en Berry

- Aimée
- Marie X François Gascoing, sgr de Coulombier, d'où post. dont Adélaïde Gascoing de Berthun, **Mise de la Maison-Fort (à Bitry) – voir cette notice** -
- Catherine X Robert Prisye, sgr de Drassy, échevin de Nevers, receveur des décimes du diocèse, d'où post.

6/ Guillaume IV CHALUDET (+ avt 1653)

Sgr de Maison-Fort³, Gent. ord. de SAR le duc d'Orléans

X 1649, **Jeanne CHEVALIER**⁴ (° v. 1620 - + avt 1688), fille de Gilbert, sgr de Ribourdin, sans doute un fils d'Antoine et d'Anne Bolacre et frère d'Antoine, sgr de Minières et de Ribourdin ; et de Françoise Millane)

³ Aveu, dénombrement, foi et hommage aux Prieurs de La Charité en 1627 et 1667 (Source : Cartulaire de la Charité, Lespinasse, p. 395)

⁴ AD 58, série B, **1653** : « **Demoiselle Jeanne Chevalier**, veuve de Guillaume Challudet, vivant écuyer, seigneur de la Maisonfort, gentilhomme ordinaire de Son Altesse Royale et tutrice de leurs enfants, **contre des soldats du régiment d'infanterie de Grancey, commandé par Mr de La Barre ; pillage.** « Le neuf juillet dernier, le régiment d'infanterie de Grandsé, commandé par le sieur de La Barre, s'estant présenté aux portes de la ville de La Charité pour y loger et séjourner en garnison, suivant les ordres de Sa Majesté, où ayant esté refusé par les eschevins, habitans de ladicte ville, les soldatz se sont expanduz ès environs d'icelle et nottamment dans la **paroisse de Munot, en trois domaines dépendantz de ladicte terre de la Maisonfort**, esquelz ilz ont fourragé et pillé en telle sorte qu'il n'y est resté aulcuns meubles soit linges, habitz, liz et harnois de labourage , mesme transporté les moutons, veaux et autre menu bestial, battu et oultragé les métayers de plusieurs coups de bastous, espées et fusilz, violante leurs femmes , et ont esté contraintes d'abandonner lesdictz domaines, et non contentz de ce, se seroient jettez dans le chasteau, après avoir passé les fossez à la nage, escalladé les murailles, rompu le pou tz levifz et planchette dont ilz ont emporté les chaisnes et ferrures, où estantz, ilz ouvrirent les portes au reste da régiment qui estoit aux environs, y allant et venant par brigades et compagnies, qui ont beu et dissipé jusqu'à la quantité de six-vingtz pièces de vin. » (17 août.) »



Manoir de Ribourdin (Chevannes, 89)

D'où :

- **Guillaume, qui suit**
- *Jeanne*
- **Pierre, sgr de Boubry (ou Boubery), puis de la Maisonfort, qui suivra en 7bis**

7/ Guillaume CHALUDET (+ avt 1687)

Sgr de la MaisonFort

X2 31 juil 1662, **Marie de BRANDON**⁵ (°v. 1640) (*fille de Jean⁶ – lui-même fils de Gaspard – X 26 jan 1639, Marie Bienné*)



*D'où*⁷ :

- *Pierre*
- *Joseph*
- *Jacquette, témoin à Munot en 1693, de la naissance de Jacquette Légaré*

⁵ MARRAINE à Munot en 1668

⁶ (Jean, éc. sgr d'Auzolles, présent en 1630 au cm . de Roger, son frère. Frère de Roger et Paul)

⁷ AD 58, 1687, Pierre, Joseph, Jacquette, Marguerite, Jean-François et Marie de Challudet, enfants de **Guillaume de Challudet**, sieur de la Maisonfort, paroisse de Munot, procédant à l'autorité de Pierre de Challudet, écuyer, sieur de Boubery, leur oncle, contre demoiselle **Marie des Brandons**, veuve dudit sieur de la Maisonfort, leur mère.

- Marguerite ou **Marie**, plusieurs fois marraine à Munot X 12 jan 1711, Nicolas Tenon, sgr des Cachons (hameau du Chautay) (+ 10 sept 1733)⁸ (fils de Nicolas - lui-même fils cadet de Jean, sgr de **Fonfaye**, voir cette notice - ; et de Catherine de Contremoret), sp
- Jean-François, parrain de Jean Légaré à Munot en 1677
- Marie
- Guillaume (°25 oct 1673, parrain : Pierre, fils de Guillaume, et Marguerite sa sœur)

Dernières signatures Chaludet à Munot en 1707

7bis/ Pierre CHALUDET (°v. 1660)

Sgr de Boubry et de la Maisonfort, Commissaire de l'Artillerie

X 13 juil 1688, Le Chautay, **Marie TENON** (RP Le Chautay, acte filiatif très lisible, témoins cités)⁹, (fille de Jean, sgr de Fonfaye – voir cette notice - X 1649, Fse de La Chassigne)

- Marie X Pierre de Champs, sgr de Champcourt (+ avt 1747) (fils de François, sgr de Champcourt et de Anne de Nourry), sp



⁸ Marie ou Marguerite X Nicolas TENON, sgr des Cachons

1734. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 13 janvier : renonciation par dame **Marie Challudet, veuve de Nicolas de Tenon**, écuyer, demeurant en la paroisse de Chantenay, à la communauté d'entre elle et son mari ;

1730 - en faveur de Pierre Germain, voiturier par terre, demeurant en la ville de La Charité, et Marie Beaufils, sa femme, contre **Nicolas de Tenon, écuyer, seigneur des Cachons**, et dame Marie de Chaludet, sa femme, demeurant en la paroisse du Chautay, tant pour eux que **pour demoiselle Jacqueline de Chaludet, leur sœur** et belle-soeur (7 juin);

⁹ AD 58, Série B, 1747, 30 août : dame **Marie Tenon, veuve de Pierre de Challudet**, écuyer, seigneur de Beaubry, commissaire d'artillerie, demeurant en la ville de Nevers, contre Me Jean-Louis Ruby, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, pro-tuteur des enfants mineurs de Me Jean Alixand de Paraise, dame Marie Garnault, sa veuve, épouse dudit sieur Ruby...et encore dame **Marie de Challudet**, veuve de messire **Pierre de Champs**, chevalier, seigneur de Champcourt, et dame **Françoise de Challudet**, veuve de messire **Louis-Marie Després**, chevalier, seigneur du Péron, demeurant à Nevers, paroisse Saint-Pierre, **héritières de dame Marie Tenon, leur mère**, contre ledit sieur Ruby.

- *Françoise¹⁰ X 1 juin 1723, Nevers, St-Etienne (RP, veuf), Louis-Marie Desprez, chr, sgr du Péron ou Péroux ou Pron (à Montigny-sur-Cannes) (X1 Françoise Guyon) (+ avt 1747) (fils de Claude, sgr de Cougny ; et de Marie Alexandre de Beausson) (frère de Gilbert et de Marguerite), sp*



¹⁰ Marraine de Gilberte Françoise de Berthier de Bizy en 1737, signe Challudet Desprez

Branche cadette de St-Léger-le-Petit

4bis/ Pierre CHALUDET

Sgr de St-Léger-le-Petit (Cher, bord de Loire) ; Capitaine de La Charité, Maître de Forge

X 1580, **Michelle de BRIE** (*filie de Moïse, bgs d'Orléans ; et Anne Hurault*)

D'où :

- *Marie, dame de St-Léger-le-Petit ? X Etienne Gascoing, sgr de Bernay, d'où les Gascoing de Berthun établis à Beffes voisin*
- **Pierre, qui suit**

5bis/ Pierre CHALUDET

Sgr de Brosseloir et Neuvy par all ; conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi Louis XIII ; Maître de forge ?

X 1 fév 1614, **Marie TENON**, dame de Brosseloir (à Vannes-sur-Cosson, 45) Neuvy (domaine de l'Hôtel-Dieu de Nevers, à Oulon, 58, vendu à l'évêque en 1644)¹¹, Oison et Liffermeau, hérités des Turpin (*filie de Guillaume, sgr de Nanvignes, Touffou et*

¹¹ **AD 58 : Hôtel-Dieu-Saint-Didier de Nevers - 1553-1727 Cote B 32 - Titres de propriétés à Neuvy et autres lieux d'Oulon**, acquisition ou location par les anciens propriétaires. - Guillaume Tenon, reconnaissances de bourdelages dus par divers particuliers pour des terres et bois à Neuvy (1553). Sieurs Nyauldot, bail par Guillaume Tenon de terres (1560). Pierre de Maringe, reconnaissance du bourdelage de 1553 envers madame de Grandry sur une maison et des terres (1581, copie de 1646). Sentence du bailli d'Auxerre contre divers habitants de Varzy ayant des terres à Parigny-la-Rose, relevant de la seigneurie de Neuvy (1596, copie du 17ème). Pierre Henry et Jacques Melaine, **bail par Pierre de Challudet du domaine de Neuvy (1642)**. Eustache de Chéry, évêque de Nevers, achat à Pierre Challudet du domaine de Neuvy (1644)...Claude Quartier, achat à Pierre de Challudet d'une rente (1646, copie de 1654).

Chizy, Trésorier de France en la Généralité de Bourges¹² ; et de Marie Turpin, dame de Liffermeau, elle-même fille de Jean IV Turpin¹³)

(X2 22 juil 1618, Yseure, Jean-Baptiste Brinon, écuyer, seigneur de Montchenin, conseiller du roi, Trésorier de France à Moulins, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel de la reine, lieutenant-général civil et criminel en Combraille, d'où post.)

6bis/ Pierre CHALUDET (Pierre de Challudet)

Sgr de Brosseloir ; sgr d'Oyson et de Liffermeau (45 - terres érigées en vicomté par le duc d'Orléans en 1647, vendues en 1654)¹⁴ ; sgr de la Sablonnière en 1655 (à Bonny-

¹² **Épigraphie héraldique - Saincaize.** — L'église de cette paroisse renferme trois épitaphes latines, gravées sur des dalles de marbre, provenant de l'ancienne église de Saint-Père de Nevers, qui rappellent le souvenir de vieilles familles de la province, aujourd'hui éteintes. L'une recouvrait la tombe de Guillaume Tenon, vicomte de Nanvignes (de Nouveignes dans l'épithaphe), seigneur de Toutfol, de Rémeron, etc., conseiller du roi et trésorier de France à Bourges, mort à l'âge de 45 ans en 1598, et de Marie Turpin, dame de Brosseloir, sa femme, fille de Jean Turpin, chevalier, seigneur de Vauvredon, conseiller au grand conseil, et de Françoise Acarie, morte elle-même en 1620. Cette épitaphe devait faire partie d'un monument de quelque importance qui avait été élevé par les gendres des deux époux : Guillaume Feydeau, Jean-Baptiste Brinon, Jean de Saulieu, et par leurs femmes : Antoinette, Marie et Catherine Tenon.

¹³ **La Thaumassière – art. Turpin :** « Jean Turpin IV. du nom, feigneur de Vauvredon , des Bordes & de Brosselair, fut Confeiller en la Cour de Parlement de Bretagne, puis Confeiller au Grand Confeil 1571 ; contracta Mariage l'an 1553 avec **Françoife Acarie Dame de Liffermeau....etc.** fille de Claude Acarie...Echanfon ordinaire des Roy & Reyne de Navarre, & de Claude Brachet fa femme, d'où : Jean Turpin...Charles Turpin...et Marie Turpin Dame de Brosselair, mariée l'an 1614 à Guillaume Tenon Chevalier, feigneur de Nauvignes, Toutfol & Remerou, Confeillcr du Roy, Trésorier général de France.... »

¹⁴ Liffermeau, à Oison, Loiret, près de Pithiviers, en Beauce ; André Jean-Baptiste Guillard (1626-1692), Trésorier de France en la Généralité d'Orléans, Chevalier Seigneur d'**Amoy** (ndlr : près de Liffermeau), entreprend d'agrandir son domaine en faisant **l'acquisition de la Vicomté de Liffermeau auprès de Messire Pierre de Challudet en 1654**, Chevalier, Vicomte de Liffermeau, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître d'Hôtel Ordinaire de sa Majesté, époux de Suzanne de Rochechouart. On retrouve aujourd'hui dans le salon et la salle à manger d'Amoy des plaques de cheminée du XVIIe siècle aux armes – *reconstruites* - des Chaludet...

sur-Loire, cf. infra) Conseiller du Roi en ses Conseils et son maître d'hôtel ordinaire, trésorier de France et général des finances de la généralité d'Orléans en 1650.

Pierre de Challudet, trésorier de France à Orléans (1647), issu d'une famille bourgeoise de La Charité-sur-Loire est fils d'un riche maître de forges qui lui a laissé une fortune considérable. Il emploiera une partie de cette fortune à se fabriquer des titres en rattachant sa famille à la maison de Chaslus, issue des comtes d'Auvergne.



Jeton de Pierre de Challudet, trésorier de France (1650)

Avers : MRE. P. D. CHALLVDET. CHR. VICONTE. D. LIFFERMEAV. SGR. DOYSON
Écu aux armes de Pierre de Challudet couronné et entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel, soutenu par deux lions et surmonté d'un casque heaumé à lambrequins et surmonté d'un lion issant.

Revers : Au centre, écusson couronné et accosté de 2 lions, entouré de huit écussons surmontés de leur nom, aux armes d'Alègre, de Marcenat, de Boulier, de Cebazat, de Grène, de Gentils, de Brye et de Tenon.

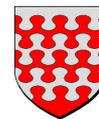
X1 1637, **Marie Rose DIJON, dame de Flusseaux** (auj. domaine de Flusseau, à Huisseau-sur-Mauves, 45) (fille de Charles et Rose Colas de Champgrand)¹⁵, d'où Marie, Guillaume et Madeleine



Château d'Amoy (Oison, 45)

¹⁵ **Charles Dijon**, Escuyer, seigneur de Flusseaux, chevalier de l'ordre du roy, capitaine exempt des gardes-du-corps de sa majesté et prévost général et provincial des mareschaux de France à Orléans, capitaine d'une compagnie d'infanterie et lieutenant des chasses sous messire du Hallier, épousa, l'an 1618, Rose Colas de Champgrand, dame de Spuis et du Bic (fille de Michel Colas, écuyer et seigneur de Champgrand, de Spuis et de la Borde, et de Magdeleine Rebours (sic), dame de

X2 1650, **Suzanne de ROCHECHOUART** (fille de Louis, sgr de la Brosse et de Montigny, et de Louise Lamy), d'où Louise-Marie



(X2 Gilles de La Grange d'Arquian – **voir cette notice** -)



Le château de La Sablonnière près de Bonny-sur-Loire, qui existait déjà au XVIIIe siècle, est construit sur un vaste quadrilatère cantonné de quatre tours circulaires et entouré de douves en eau. Le corps de bâtiment principal, surmonté d'une toiture couverte en tuiles plates de pays, n'a qu'un seul niveau. Une des ailes se caractérise par sa galerie couverte suspendue courant le long du fossé pour répondre au désir d'embellir le château. L'entrée s'effectue par un élégant pont dormant et par une grille de fer forgé supportée par des pilastres sculptés. En 1600, La Sablonnière appartenait à **Gabriel Pellaut**, conseiller du roi et président de l'élection de Gien – **voir notice Saint-Quentin** -.

Au cours des XVIIème et XVIIIème siècles, le domaine changea souvent de mains, et parmi les propriétaires on trouve successivement : Guy Dufaur en 1622, Nicolas Desnots en 1630, Jacques Charrier en 1651, **Pierre de Chaludet en 1655**, Antoine de Rancourt en 1714, et enfin Pierre de Chazal en 1759. Ce dernier était conseiller à la cour des Aides et doyen du Grand Conseil de Paris. Sa famille devait conserver le domaine un siècle. Mais le château fut brûlé pendant la Révolution Française et mal réparé en 1803, de sorte qu'il fallut attendre 1960 pour qu'il soit restauré.

Pormorant et du Bic). Il mourut à Flusseaux, l'an 1626, et gist en l'église des Cordeliers de Meung.